



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINT PIERRE DE VASSOLS**

Séance du 29 mars 2019 à 18h30
L'an deux mil dix-neuf, le vingt-neuf mars

Les membres du conseil municipal de cette commune se sont réunis dans la salle de réunion de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de convocation du conseil municipal : **25 mars 2019**

Étaient présents :

Ghislain GRICOURT,	Raymond MORIN,	Jacques AMSTAD,
Valérie ROMAN AUBERT	Ludivine LANTIN,	
Claude UGHETTO,	Lucien DECOR	Thierry VILLAGE
Nicolas MASSON.		

formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 9 membres.

Absent excusé :

Pouvoir(s) donné(s) :

Absent(s) non excusé(s) : /

Quorum : 5

Madame LANTIN Ludivine a été élue secrétaire de séance.

La séance débute à 18h30

Approbation du procès-verbal de la dernière séance de conseil municipal du 8 février 2019

Monsieur le maire demande si quelqu'un a des remarques à formuler avant d'approuver le procès-verbal de la dernière réunion de conseil municipal.

Votes pour : 9 Abstention : 0 Vote contre : 0

2019-2-1. Approbation du compte de gestion 2018 budget principal

M. Ghislain GRICOURT maire, soumet au conseil municipal le rapport ci-dessous.

Mme Giuliani Evelyne, receveur municipal, m'a transmis le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2018.

Je vous invite à approuver ce compte de gestion avec lequel notre compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	446 432,65	365 608,13	812 040,78
Titres de recette émis (b)	348 315,30	284 884,90	633 200,20
Réductions de titres (c)		16 171,00	16 171,00
Recettes nettes (d = b - c)	348 315,30	268 713,90	617 029,20
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	446 432,65	365 608,13	812 040,78
Mandats émis (f)	91 943,22	241 511,84	333 455,06
Annulations de mandats (g)		429,95	429,95
Depenses nettes (h = f - g)	91 943,22	241 081,89	333 025,11
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	256 372,08	27 632,01	284 004,09
(h - d) Déficit			



Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,
 Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2018 présenté par le receveur municipal Mme Giuliani Evelyne,
 Le Conseil Municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré,
 Et à l'unanimité des votants,

Votes pour : 9 Abstention : 0 Vote contre : 0

2019-2-2 Vote du compte administratif 2018

M. Ghislain GRICOURT, maire soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Le compte administratif communal de l'exercice 2018, vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière de notre commune.

En application de l'article L 2121 14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élit un président de séance ad hoc pour débattre et voter le compte administratif.

M. Jacques AMSTAD, élu président de séance rapporte le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par M. Ghislain GRICOURT, maire.

M. Jacques AMSTAD, président de séance :

Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2018, qui est résumé par les tableaux ci-joints.

BUDGET PRINCIPAL						
		RECETTES	DEPENSES	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESULTAT REPORTE 2017	RESULTAT DE CLOTURE
REALISATIONS	SECTION FONCTIONNEMENT	268 713.90	241 081.89	27 632.01	(271 595.89 - 174 221.08) 97 374.81	125 006.82
	SECTION INVESTISSEMENT	348 315.30	91 943.22	256 372.08	-171 521.08	84 851.00
	BUDGET TOTAL	617 029.20	333 025.11	284 004.09	100 074.81	209 857.82
RESTES A REALISER	SECTION FONCTIONNEMENT	-	-			
	SECTION INVESTISSEMENT	58 500.00	66 050.00			
	BUDGET TOTAL	58 500.00	66 050.00			

Constate que la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612 12, L 2121 14 et L 2121 31,

Vu le budget primitif 2018 adopté par délibération du conseil municipal du 12/04/2018

Vu la décision modificative n° 1 approuvée par délibération du conseil municipal du 24/07/2018

Vu la décision modificative n° 2 approuvée par délibération du conseil municipal du 24/07/2018

Vu la décision modificative n° 3 approuvée par délibération du conseil municipal du 30/01/2019



Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2018 présenté par le receveur municipal Mme Giuliani Evelyne,

Vu le compte administratif de l'exercice 2018 de la commune présenté par M. Ghislain GRICOURT le maire,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. Jacques AMSTAD, président de séance,

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité des votants,

Votes pour : 9 Abstention : 0 Vote contre : 0

2019-2-3. Attribution de subventions aux associations pour l'année 2019

Dans le cadre de leurs activités, les associations ci-dessous ont sollicité auprès de la commune une aide financière.
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au vu des demandes,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'accorder aux associations les subventions dont les montants sont ainsi fixés :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		
CAF	FOND DEP D'AIDE AUX JEUNES	300,00 €
CAF	FDUS APPEL DE FONDS	300,00 €
TENNIS ATAC	SUBVENTION	400,00 €
ADCCFF 84 DEPT COMITE FEUX FORETS	SUBVENTION	160,00 €
AMICALE DES MEMBRES DU CCFE CAROMB	SUBVENTION	100,00 €
AMICALE PARENTS D ELEVES	SUBVENTION	500,00 €
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SORTIE ECOLE	SUBVENTION	700,00 €
BIBLIOTHEQUE MAS LIOTIER LIRE ENTRE MEDE	SUBVENTION	500,00 €
SOCIETE DE CHASSE	SUBVENTION	400,00 €
COMITE DES FETES	SUBVENTION	3 000,00 €
CCAS	SUBVENTION	234,00 €
VENTOUX SUD FC	SUBVENTION	300,00 €

Le Maire entendu, le conseil vote

Votes pour : 9 Abstention : 0 Vote contre : 0

2019-2-4. Vote des taux communaux 2019

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter pour l'année 2019 les taux d'imposition comme suit :

- Taxe d'habitation : 4.70 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 5.31 %
- Taxe foncières sur les propriétés non bâties : 25.34 %

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Le Maire entendu,
Après en avoir délibéré,

Votes pour : 9 Abstention : 0 Vote contre : 0



2019-2-5. Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2018

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Ghislain GRICOURT maire
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SF 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018 (LIGNE 001)	RESTES A REALISER 2017	Différence RAR	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-171 521,08 €		256 372,08 €	84 851,00 €	58 500,00 € 66 050,00 €	7 550,00 €	92 401,00 €
FONCT	271 595,89 €	174 221,08 €	27 632,01 €	125 006,82 €		- €	125 006,82 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,
Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	125 006,82 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	125 006,82 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (ligne 001) - DEPENSES	- €
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (ligne 001) - RECETTES	84 851,00 €

Votes pour : 9

Abstention : 0

Vote contre : 0

2019-2-6. Budget primitif 2019 du budget principal

M. Ghislain GRICOURT, maire, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Je vous invite à adopter le budget primitif 2018 de notre commune. Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.
Ce budget s'équilibre ainsi :



BUDGET PRINCIPAL

ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

	Dépenses			Recettes		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section de fonctionnement	362 054,66	666,66	362 721,32	206 220,00	31 494,50 125 006,82	362 721,32
Section d'investissement	200 594,16	31 494,50	232 088,66	146 571,00	85 517,66	232 088,66

RÉPARTITION PAR CHAPITRES

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
011	CHARGES A CARACTERES GENERALES	115 514,50		115 514,50
012	CHARGES A CARACTERES PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	171 800,00		171 800,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	12 000,00		12 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	45 800,00		45 800,00
042	DOTATIONS AUX AMORT		666,66	666,66
66	CHARGES FINANCIERES	2 000,00		2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 900,00		7 900,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 000,00		2 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	5 040,16		5 040,16
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Total	362 054,66	666,66	362 721,32

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
013	ATTENUATION DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINES	10 500,00		10 500,00
73	IMPOTS & TAXES	107 800,00		107 800,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	51 200,00		51 200,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT	36 700,00		36 700,00
76	PRODUITS FINANCIERS	20,00		20,00
77				
042	OP D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		31 494,50	31 494,50
	Total	206 220,00	31 494,50	
	R002 RESULTAT		125 006,82	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		362 721,32	362 721,32



SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
16	REMBOURSEMENT EMPRUNT	14 000,00		14 000,00
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES SAUF 204	15 560,00		15 560,00
204	SUBV EQUIPEMENT VERSEES	6 000,00		6 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 800,00		98 800,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
020	DEPENSES IMPREVUES	7 734,16		7 734,16
040	OP TRANSFERT ENTRE SECT		31 494,50	31 494,50
	Total	142 094,16	31 494,50	200 594,16
	D 001 SOLDE D EXECUTION NEGATIF			
	RAR	58 500,00		
	TOTAL	200 594,16	31 494,50	232 088,66

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES				
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	38 000,00		38 000,00
1068	EXCEDENTS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	42 521,00		42 521,00
21	IMMOBILISATIONS CORPOLRELLES			
16	EMPRUNTS & DETTES			
021	VIRMT SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040 28	AMORT DES IMMOBILISATIONS		666,66	666,66
	Total	80 521,00	666,66	81 187,66
	RAR	66 050,00		66 050,00
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		84 851,00	84 851,00
	TOTAL	146 571,00	85 517,66	232 088,66

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,
Après avoir entendu en séance le rapport de M. Ghislain GRICOURT Maire
Après en avoir délibéré, sur le budget principal :

ADOpte le budget primitif 2019 du budget principal de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Votes pour : 9 Abstention : 0 Vote contre : 0

2019-2-7. financement acquisition VL Peugeot

Monsieur le Maire, nous rappelle les composantes du fond de concours exceptionnel de la CoVe sur 2017. Au sujet de ce dernier, Monsieur le Maire explique que la CoVe a décidé de verser chaque année à la Commune de Saint Pierre de Vassols une dotation financière sous forme de fonds de concours. Monsieur le Maire nous présente une des affectations prévue pour l'utilisation de celui-ci.

Le Maire entendu,



Il propose à l'assemblée de se prononcer sur ce dossier et d'arrêter le plan de financement prévisionnel comme ci-dessus.

Projet	Année d'attribution	Montant Attribué
Enrochement parcelles lotissement - nouvelle canalisation route de Modène	2014	2 720,80
création d'installation de jeux extérieurs	2015	1 909,32
enrochement du terrain de jeux	2016	1 069,00
escaliers de secours à la MSP	2017	885,00
Acquisition d'un véhicule - aménagement d'un rond-point	2018	8 794,19
Travaux église - panneaux signalisation et ralentisseur chemin des Joncs	2018	4 552,60
Toilettes et douches CTM	2019	1 335,00
Acquisition véhicule électrique	2019	2 734,09
total		25 000,00

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité des votants,

Divers :
CoVe : Méthodologie du transfert eau et assainissement

SEANCE LEVEE A 20:30

COMPTE RENDU AFFICHE LE 12 avril 2019